

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00185

Numéro SIREN : 451 677 355

Nom ou dénomination : VILDI PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/029937

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/029937**
n° de gestion : **2004B00185**
n° SIREN : **451 677 355 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 23/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

VILDI PARTICIPATION - Société par actions simplifiée
rue Pierre Marchet 31340 Villemur-sur-tarn -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2209084



Hervé DELAUNAY
Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Cabinet Oger et Associés

Société civile d'expert-comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTES ANNUELS

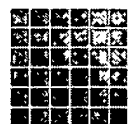
Période du 01/04/2017 au 30/04/2018

SAS VILDI PARTICIPATION

Hypermarchés

rue Pierre Marchet
31340 VILLEMUR SUR TARN

Certifié conforme
[Signature]

C O A

A U D I T
C O N S E I L

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 94 18 36 - Fax : 09 55 27 66 00

coa@coaexperts.fr

Membre d'une association agréée Règlement par chèque accepté
TVA : FR 02 790 013 619. RCS Nantes 790 013 619

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/04/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	45 808,25	42 908,76	2 899,49	3 152,62
Fonds commercial	6 000,00		6 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	890 065,31	255 056,94	635 008,37	374 016,34
Installations techniques, matériel et outillage	1 584 926,30	745 449,15	839 477,15	818 715,48
Autres immobilisations corporelles	1 138 430,26	474 148,70	664 281,56	582 259,46
Immob. en cours / Avances & acomptes				50 919,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	3 548 332,89		3 548 332,89	3 553 428,55
Autres titres immobilisés	281 039,75		281 039,75	272 960,75
Autres immobilisations financières	27 850,00		27 850,00	27 850,00
ACTIF IMMOBILISE	7 522 452,76	1 517 563,55	6 004 889,21	5 683 302,70
STOCKS				
Matières premières et autres approv.	7 959,00		7 959,00	7 643,64
Marchandises	2 505 525,15		2 505 525,15	2 437 579,96
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	22 530,06	913,00	21 617,06	71 685,57
Fournisseurs débiteurs	276 129,37		276 129,37	186 822,98
Personnel	527,89		527,89	757,43
Etat, Impôts sur les bénéfices	248 687,00		248 687,00	220 775,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	105 263,30		105 263,30	88 078,81
Autres créances	1 083 058,84	1 470,13	1 081 588,71	804 641,59
DISPONIBILITES	233 429,81		233 429,81	291 090,68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	113 288,57		113 288,57	83 386,76
ACTIF CIRCULANT	4 596 398,99	2 383,13	4 594 015,86	4 192 462,42
TOTAL ACTIF	12 118 851,75	1 519 946,68	10 598 905,07	9 875 765,12

Bilan

	Net au 30/04/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
CAPITAL	502 976,00	502 976,00
PRIMES D'EMISSION	1 436 402,00	1 436 402,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298,09	50 298,09
<i>Autres réserves</i>	865 317,12	491 800,96
REPORT A NOUVEAU		238 677,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	310 675,03	325 026,77
PROVISIONS REGLEMENTEES	7 080,60	7 461,70
CAPITAUX PROPRES	3 172 748,84	3 052 642,71
PROVISIONS POUR RISQUES	90 912,00	25 335,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 912,00	25 335,00
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	3 898 347,45	3 387 728,62
<i>Emprunts</i>	2 573 661,14	2 242 043,04
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 324 686,31	1 145 685,58
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	47 545,00	30 295,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	114 324,98	108 143,53
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 529 158,90	2 491 470,18
DETTE FISCALES ET SOCIALES	627 161,04	688 563,08
<i>Personnel</i>	238 086,00	225 484,00
<i>Organismes sociaux</i>	167 721,73	200 222,70
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	42 464,31	62 615,88
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	178 889,00	200 240,50
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	40 387,41	14 212,20
AUTRES DETTES	78 319,45	77 374,80
DETTE	7 335 244,23	6 797 787,41
TOTAL PASSIF	10 598 905,07	9 875 765,12

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 30/04/18 13 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	27 907 490,18	25 498 927,44	2 408 562,74	9,45
Production vendue	1 322 426,86	958 515,23	363 911,63	37,97
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	29 229 917,04	26 457 442,67	2 772 474,37	10,48
Subventions d'exploitation		10 860,78	-10 860,78	-100,00
Autres produits	536 836,46	160 931,90	375 904,56	233,58
PRODUITS D'EXPLOITATION	29 766 753,50	26 629 235,35	3 137 518,15	11,78
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	22 494 387,04	20 240 945,27	2 253 441,77	11,13
Variation de stock (m/ses)	-67 945,19	-25 377,00	-42 568,19	167,74
Achats de m.p. & aut.approv.	39 690,71	33 765,32	5 925,39	17,55
Variation de stock (m.p.)	-315,36	239,01	-554,37	-231,94
Autres achats & charges externes	3 317 567,23	2 977 075,62	340 491,61	11,44
Impôts, taxes et vers. assim.	458 782,32	413 463,60	45 318,72	10,96
Salaires et Traitements	2 173 650,08	1 979 893,76	193 756,32	9,79
Charges sociales	751 103,87	735 097,21	16 006,66	2,18
Amortissements et provisions	450 664,27	254 844,31	195 819,96	76,84
Autres charges	12 837,89	13 829,82	-991,93	-7,17
CHARGES D'EXPLOITATION	29 630 422,86	26 623 776,92	3 006 645,94	11,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	136 330,64	5 458,43	130 872,21	NS
Produits financiers	206 492,06	706 986,05	-500 493,99	-70,79
Charges financières	56 878,46	42 657,56	14 220,90	33,34
RESULTAT FINANCIER	149 613,60	664 328,49	-514 714,89	-77,48
Opérations en commun	-131 137,41	-599 034,80	467 897,39	-78,11
RESULTAT COURANT	154 806,83	70 752,12	84 054,71	118,80
Produits exceptionnels	85 179,90	74 362,50	10 817,40	14,55
Charges exceptionnelles	95 370,70	33 002,85	62 367,85	188,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 190,80	41 359,65	-51 550,45	-124,64
Participation des salariés	22 060,00	17 102,00	4 958,00	28,99
Impôts sur les bénéfices	-188 119,00	-230 017,00	41 898,00	-18,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	310 675,03	325 026,77	-14 351,74	-4,42

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2018, dont le total est de 10 598 905 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 310 675 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 30/04/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 15 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2016 totalise 94 918 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 118 260 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 32 299 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Un montant de 19 euros correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		6 000		6 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 759	2 092	11 043	45 808
Immobilisations incorporelles	54 759	8 092	11 043	51 808
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 180			11 180
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	560 265	334 238	15 617	878 886
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 458 194	213 012	86 280	1 584 926
- Installations générales, agencements aménagements divers	699 217	165 037	12 279	851 976
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	236 698	56 547	6 791	286 454
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	50 920		50 920	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 016 474	768 834	171 887	3 613 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 553 429	272	5 368	3 548 333
- Autres titres immobilisés	272 961	77 882	69 803	281 040
- Prêts et autres immobilisations financières	27 850			27 850
Immobilisations financières	3 854 239	78 154	75 171	3 857 223
ACTIF IMMOBILISE	6 925 472	855 081	258 100	7 522 453

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	8 092	768 834	78 154	855 081
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	8 092	768 834	78 154	855 081
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		50 920		50 920
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	11 043	120 967	75 171	207 181
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	11 043	171 887	75 171	258 100

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2018
<i>Éléments achetés</i>	6 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	6 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CLAYRAC 31340 VILLEMUR SUR TARN	1 000	-127 213	99,80	-25 722
SAS VILLEMUR DISTRIBUTION 31340 VILLEMUR SUR TARN	40 256	1 766 565	99,01	178 766
SCI EMALINE 31340 VILLEMUR SUR TARN	2 000	-4 616	95,00	18 930
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 542 751	3 542 751	483 125	815 176	199 280
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 606	2 346	11 043	42 909
Immobilisations incorporelles	51 606	2 346	11 043	42 909
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 052	1 193		6 245
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	192 377	66 093	9 657	248 812
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	639 479	179 724	73 754	745 449
- Installations générales, agencements aménagement divers	203 348	91 545	6 065	288 828
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 308	41 804	6 791	185 321
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 190 563	380 359	96 267	1 474 655
ACTIF IMMOBILISE	1 242 170	382 704	107 310	1 517 564

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 882 917 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>	5 582	5 582	
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	27 850	27 850	
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	22 530	22 530	
<i>Autres</i>	1 713 666	1 713 666	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	113 289	113 289	
Total	1 882 917	1 882 917	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	5 368		

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact. à établir</i>	2 600
<i>Ristournes à recevoir</i>	136 959
<i>Fourniss. avoirs à recev.</i>	61 418
<i>Etat produits à recevoir</i>	32 299
<i>Divers produits à recevoir</i>	408 289
Total	641 564

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	31 436	16,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	31 436	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Reconstitution des gisements pétroliers</i>				
<i>Pour investissements</i>				
<i>Pour hausse des prix</i>				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	7 462	120	501	7 081
<i>Prêts d'installation</i>				
<i>Autres provisions</i>				
Total	7 462	120	501	7 081
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>		120	501	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>		65 577			65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335				25 335
Total	25 335	65 577			90 912
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		65 577			
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 335 244 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 324 686	1 324 686		
- à plus de 1 an à l'origine	2 573 661	2 573 661		
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	161 870	161 870		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 529 159	2 529 159		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	627 161	627 161		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	40 387	40 387		
<i>Autres dettes (**)</i>	78 319	78 319		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	7 335 244	7 335 244		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	747 478			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	417 029			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	101 553			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 101 457 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	1 316 810	1 400 000	
<i>Emprunts et dettes divers</i>	2 359 159	3 015 000	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	3 675 969	4 415 000	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	592 814
<i>Int.courus/emprunts</i>	3 249
<i>Agios bancaires a payer</i>	1 188
<i>Dettes prov. conges payes</i>	135 823
<i>Personnel-divers a payer</i>	80 203
<i>Dettes prov. interess.</i>	22 060
<i>Charges soc.sur conges payes</i>	43 762
<i>Org. soc- divers a payer</i>	30 253
<i>Charges fisc.sur conges payes</i>	2 893
<i>Etat charges a payer</i>	175 996
Total	1 088 241

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avance</i>	113 289		
Total	113 289		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	721 153		721 153
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	128 724		128 724
<i>Ventes de marchandises</i>	27 907 490		27 907 490
<i>Produits des activités annexes</i>	472 550		472 550
TOTAL	29 229 917		29 229 917

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
<i>Quote-part des Bénéfices réalisés en commun</i>	207	
755000 - Quotes-parts result./op.c	207	
<i>Quote-part des Pertes réalisées en commun</i>		131 344
655000 - Quotes-parts result./op.c		131 344

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	2 495
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	111 185
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	87 690
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	154 807	-188 119	342 926
+ Résultat exceptionnel	-10 191		-10 191
- Participations des salariés	22 060		22 060
Résultat comptable	122 556	-188 119	310 675
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 146 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	7 081
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 081
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	6 558
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	6 558
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	146
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà</i>	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le contrat de location gérance du fonds VILLEMUR DISTRIBUTION a été résilié le 30 avril 2018.

Les actifs relatifs à l'activité d'hypermarché ont été transférés à la société VILLEMUR DISTRIBUTION le 1er mai 2018.

L'objet social de la société a donc été modifié au 1er mai 2018 (holding).

Effectif

Effectif moyen du personnel : 79 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	6	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	13	
<i>Employés</i>	60	
<i>Ouvriers</i>		
Total	79	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par le SCI Clayrac en faveur du Crédit Coopératif</i>	443 406
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par la SCI Clayrac en faveur d'OSEO</i>	371 770
<i>Avals et cautions</i>	940 176
<i>Engagements en matière de pensions</i>	163 442
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	124 990
<i>Nantissement du fonds de commerce Drive</i>	99 730
<i>Autres engagements donnés</i>	224 720
Total	1 328 339
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	815 176
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	99 730

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions solidaires en faveur de la banque Edel sur découvert à hauteur de 1 200 K€</i>	1 117 101
<i>Cautions solidaires en faveur de la banque Edel sur emprunts</i>	1 096 364
<i>Avals et cautions</i>	2 213 465
<i>Nantissements du fonds de commerce en faveur de la banque Edel sur emprunts de 1 205 K€</i>	1 096 364
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur du Crédit Coopératif sur emprunt de 490 K€</i>	194 261
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur de la banque Edel sur découvert à hauteur de 1 200 K€</i>	1 117 101
<i>Nantissements du fonds de commerce en faveur de la BECM Toulouse sur emprunts de 1 320 K€</i>	1 180 724
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur de la BECM Toulouse sur découvert à hauteur de 200 K€</i>	199 709
<i>Autres engagements reçus</i>	3 788 160
Total	6 001 625
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	5 520 507
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	3 788 160

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 163 442 euros

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des commerces à prédominance alimentaire.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les indemnités de fin de carrières sont estimées sur la base d'un départ volontaire.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.45 %
- Croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ à taux plein)
- Table de mortalité : INSEE 2017
- Taux de charges sociales : 45 %.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

VILDI PARTICIPATION
Société par Actions Simplifiée au Capital de 502 976 euros
Siège social : avenue du Pech de Valras 34500 BEZIERS
451 677 355 RCS BEZIERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 310 675,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 310 675,03 euros

Prélèvement sur les réserves:

-sur le compte « autres réserves » 192 300,97 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 502 976,00 euros

A titre de dividendes 502 976,00 euros

Soit 16 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 502 864 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 112 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à

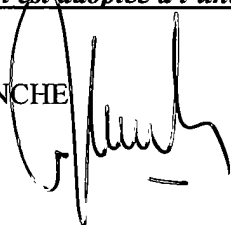
l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
31/03/2015	/	31 436	/	/
AGO 14/04/2016	190 187,80 €	31 436	190 109,15 €	78,65 €
31/03/2016	/	31 436	/	/
AGO 18/05/2017	190 187,80 €	31 436	190 109,15 €	78,65 €
31/03/2017	/	31 436	/	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président
Frank LAPLANCHE





sygnatures

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

VILDI PARTICIPATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

Siège social :

Rue Pierre Marchet

31 340 VILLEMUR SUR TARN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice d'une durée de 13 mois, clos le 30 avril 2018

VILDI PARTICIPATION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 502 976 EUROS

Siège social :

Rue Pierre Marchet

31 340 VILLEMUR SUR TARN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice d'une durée de 13 mois, clos le 30 avril 2018

A l'assemblée générale de la société VILDI PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS VILDI PARTICIPATION** relatifs à l'exercice, d'une durée de 13 mois, clos le **30 avril 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

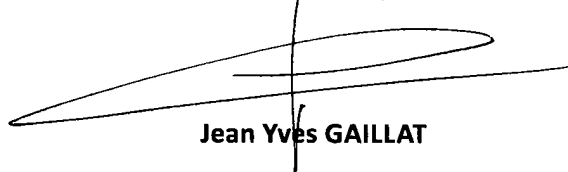
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 5 septembre 2018
SYGNATURES SAS



Jean Yves GAILLAT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/04/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	45 808,25	42 908,76	2 899,49	3 152,62
Fonds commercial	6 000,00		6 000,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	890 065,31	255 056,94	635 008,37	374 016,34
Installations techniques, matériel et outillage	1 584 926,30	745 449,15	839 477,15	818 715,48
Autres immobilisations corporelles	1 138 430,26	474 148,70	664 281,56	582 259,46
Immob. en cours / Avances & acomptes				50 919,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	3 548 332,89		3 548 332,89	3 553 428,55
Autres titres immobilisés	281 039,75		281 039,75	272 960,75
Autres immobilisations financières	27 850,00		27 850,00	27 850,00
ACTIF IMMOBILISE	7 522 452,76	1 517 563,55	6 004 889,21	5 683 302,70
STOCKS				
Matières premières et autres approv.	7 959,00		7 959,00	7 643,64
Marchandises	2 505 525,15		2 505 525,15	2 437 579,96
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	22 530,06	913,00	21 617,06	71 685,57
Fournisseurs débiteurs	276 129,37		276 129,37	186 822,98
Personnel	527,89		527,89	757,43
Etat, Impôts sur les bénéfices	248 687,00		248 687,00	220 775,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	105 263,30		105 263,30	88 078,81
Autres créances	1 083 058,84	1 470,13	1 081 588,71	804 641,59
DISPONIBILITES	233 429,81		233 429,81	291 090,68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	113 288,57		113 288,57	83 386,76
ACTIF CIRCULANT	4 596 398,99	2 383,13	4 594 015,86	4 192 462,42
TOTAL ACTIF	12 118 851,75	1 519 946,68	10 598 905,07	9 875 765,12

SYGNATURES S.A.S.

Commissaires aux Comptes

Au capital de 324 365,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse 8 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Bilan

	Net au 30/04/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
CAPITAL	502 976,00	502 976,00
PRIMES D'EMISSION	1 436 402,00	1 436 402,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	50 298,09	50 298 09
<i>Autres réserves</i>	865 317,12	491 800 96
REPORT A NOUVEAU		238 677,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	310 675,03	325 026,77
PROVISIONS REGLEMENTEES	7 080,60	7 461,70
CAPITAUX PROPRES	3 172 748,84	3 052 642,71
PROVISIONS POUR RISQUES	90 912,00	25 335,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 912,00	25 335,00
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	3 898 347,45	3 387 728,62
<i>Emprunts</i>	2 573 661,14	2 242 043 04
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 324 686,31	1 145 685,58
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	47 545,00	30 295,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	114 324,98	108 143,53
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 529 158,90	2 491 470,18
DETTES FISCALES ET SOCIALES	627 161,04	688 563,08
<i>Personnel</i>	238 086,00	225 484 00
<i>Organismes sociaux</i>	167 721,73	200 222 70
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	42 464,31	62 615 88
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	178 889,00	200 240 50
DETTES SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	40 387,41	14 212,20
AUTRES DETTES	78 319,45	77 374,80
DETTES	7 335 244,23	6 797 787,41
TOTAL PASSIF	10 598 905,07	9 875 765,12

SYGNATURES S.A.S.

Comptables aux Comptes

Au capital de 304 305,57 €

8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122

31512 TOULOUSE CEDEX 5

RCS Toulouse B 333 321 628

Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 30/04/18 13 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	27 907 490,18	25 498 927,44	2 408 562,74	9,45
Production vendue	1 322 426,86	958 515,23	363 911,63	37,97
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	29 229 917,04	26 457 442,67	2 772 474,37	10,48
Subventions d'exploitation		10 860,78	-10 860,78	-100,00
Autres produits	536 836,46	160 931,90	375 904,56	233,58
PRODUITS D'EXPLOITATION	29 766 753,50	26 629 235,35	3 137 518,15	11,78
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	22 494 387,04	20 240 945,27	2 253 441,77	11,13
Variation de stock (m/ses)	-67 945,19	-25 377,00	-42 568,19	167,74
Achats de m.p. & aut. approv.	39 690,71	33 765,32	5 925,39	17,55
Variation de stock (m.p.)	-315,36	239,01	-554,37	-231,94
Autres achats & charges externes	3 317 567,23	2 977 075,62	340 491,61	11,44
Impôts, taxes et vers. assim.	458 782,32	413 463,60	45 318,72	10,96
Salaires et Traitements	2 173 650,08	1 979 893,76	193 756,32	9,79
Charges sociales	751 103,87	735 097,21	16 006,66	2,18
Amortissements et provisions	450 664,27	254 844,31	195 819,96	76,84
Autres charges	12 837,89	13 829,82	-991,93	-7,17
CHARGES D'EXPLOITATION	29 630 422,86	26 623 776,92	3 006 645,94	11,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	136 330,64	5 458,43	130 872,21	NS
Produits financiers	206 492,06	706 986,05	-500 493,99	-70,79
Charges financières	56 878,46	42 657,56	14 220,90	33,34
RESULTAT FINANCIER	149 613,60	664 328,49	-514 714,89	-77,48
Opérations en commun	-131 137,41	-599 034,80	467 897,39	-78,11
RESULTAT COURANT	154 806,83	70 752,12	84 054,71	118,80
Produits exceptionnels	85 179,90	74 362,50	10 817,40	14,55
Charges exceptionnelles	95 370,70	33 002,85	62 367,85	188,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 190,80	41 359,65	-51 550,45	-124,64
Participation des salariés	22 060,00	17 102,00	4 958,00	28,99
Impôts sur les bénéfices	-188 119,00	-230 017,00	41 898,00	-18,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	310 675,03	325 026,77	-14 351,74	-4,42

SIGNATURES S.A.S
 Commissaires aux Comptes
 Au capital de 324 365,57 €
 8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
 31512 TOULOUSE CEDEX 5
 RCS Toulouse 3533321628
 Siret 333 321 628 000 39 - APE 69207

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VILDI PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2018, dont le total est de 10 598 905 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 310 675 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 30/04/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels sont amortis de 1 à 5 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 15 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE 2016 totalise 94 918 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 118 260 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 32 299 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Un montant de 19 euros correspondant à la quote-part du CICE de ses filiales non soumises à l'impôt sur les sociétés et revenant à l'entreprise en sa qualité d'associée a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		6 000		6 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 759	2 092	11 043	45 808
Immobilisations incorporelles	54 759	8 092	11 043	51 808
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	11 180			11 180
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	560 265	334 238	15 617	878 886
- Installations techniques matériel et outillage industriels	1 458 194	213 012	86 280	1 584 926
- Installations générales agencements aménagement divers	699 217	165 037	12 279	851 976
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique mobilier	236 698	56 547	6 791	286 454
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	50 920		50 920	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 016 474	768 834	171 887	3 613 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 553 429	272	5 368	3 548 333
- Autres titres immobilisés	272 961	77 882	69 803	281 040
- Prêts et autres immobilisations financières	27 850			27 850
Immobilisations financières	3 854 239	78 154	75 171	3 857 223
ACTIF IMMOBILISE	6 925 472	855 081	258 100	7 522 453

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	8 092	768 834	78 154	855 081
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	8 092	768 834	78 154	855 081
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>		50 920		50 920
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	11 043	120 967	75 171	207 181
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	11 043	171 887	75 171	258 100

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2018
<i>Eléments achetés</i>	6 000
<i>Eléments réévalués</i>	
<i>Eléments reçus en apport</i>	
Total	6 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CLAYRAC 31340 VILLEMUR SUR TARN	1 000	-127 213	99,80	-25 722
SAS VILLEMUR DISTRIBUTION 31340 VILLEMUR SUR TARN	40 256	1 766 565	99,01	178 766
SCI EMALINE 31340 VILLEMUR SUR TARN	2 000	-4 616	95,00	18 930
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 542 751	3 542 751	483 125	815 176	199 280
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 606	2 346	11 043	42 909
Immobilisations incorporelles	51 606	2 346	11 043	42 909
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 052	1 193		6 245
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	192 377	66 093	9 657	248 812
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	639 479	179 724	73 754	745 449
- Installations générales, agencements, aménagements divers	203 348	91 545	6 065	288 828
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 308	41 804	6 791	185 321
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 190 563	380 359	96 267	1 474 655
ACTIF IMMOBILISE	1 242 170	382 704	107 310	1 517 564

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 882 917 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>	5 582	5 582	
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	27 850	27 850	
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	22 530	22 530	
<i>Autres</i>	1 713 666	1 713 666	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	113 289	113 289	
Total	1 882 917	1 882 917	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	5 368		

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact a établir</i>	2 600
<i>Ristournes a recevoir</i>	136 959
<i>Fourniss avoirs a recev</i>	61 418
<i>Etat produits a recevoir</i>	32 299
<i>Divers produits a recevoir</i>	408 289
Total	641 564

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 502 976,00 euros décomposé en 31 436 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 436	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	31 436	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 462	120	501	7 081
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 462	120	501	7 081
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		120	501	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>		65 577			65 577
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	25 335				25 335
Total	25 335	65 577			90 912
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		65 577			
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 335 244 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 324 686	1 324 686		
- à plus de 1 an à l'origine	2 573 661	2 573 661		
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	161 870	161 870		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 529 159	2 529 159		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	627 161	627 161		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	40 387	40 387		
<i>Autres dettes (**)</i>	78 319	78 319		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	7 335 244	7 335 244		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	747 478			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	417 029			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	101 553			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 101 457 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	1 316 810	1 400 000	
<i>Emprunts et dettes divers</i>	2 359 159	3 015 000	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	3 675 969	4 415 000	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis fact non parvenue</i>	592 814
<i>Int courus/emprunts</i>	3 249
<i>Agios bancaires a payer</i>	1 188
<i>Dettes prov. congés payés</i>	135 823
<i>Personnel-divers a payer</i>	80 203
<i>Dettes prov. intérêts</i>	22 060
<i>Charges soc sur congés payés</i>	43 762
<i>Org. soc- divers a payer</i>	30 253
<i>Charges fisc sur congés payés</i>	2 893
<i>Etat charges a payer</i>	175 996
Total	1 088 241

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	113 289		
Total	113 289		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	721 153		721 153
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	128 724		128 724
<i>Ventes de marchandises</i>	27 907 490		27 907 490
<i>Produits des activités annexes</i>	472 550		472 550
TOTAL	29 229 917		29 229 917

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
<i>Quote-part des Bénéfices réalisés en commun</i>	207	
755000 - Quotes-parts result /op c	207	
<i>Quote-part des Pertes réalisées en commun</i>		131 344
655000 - Quotes-parts result /op c		131 344

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	2 495
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2 5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	111 185
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	87 690
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	154 807	-188 119	342 926
+ Résultat exceptionnel	-10 191		-10 191
- Participations des salariés	22 060		22 060
Résultat comptable	122 556	-188 119	310 675
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 146 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux amortissements dérogatoires</i>	7 081
<i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i>	
<i>Liés aux plus-values à réintégrer</i>	
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 081
Allègements de la dette future d'impôt	
<i>Liés aux provisions pour congés payés</i>	
<i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i>	6 558
<i>Liés à d'autres éléments</i>	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	6 558
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	146
<i>Base = (A - B - C - D)</i>	
<i>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà</i>	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le contrat de location gérance du fonds VILLEMUR DISTRIBUTION a été résilié le 30 avril 2018.

Les actifs relatifs à l'activité d'hypermarché ont été transférés à la société VILLEMUR DISTRIBUTION le 1er mai 2018.

L'objet social de la société a donc été modifié au 1er mai 2018 (holding).

Effectif

Effectif moyen du personnel : 79 personnes dont 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	6	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	13	
<i>Employés</i>	60	
<i>Ouvriers</i>		
Total	79	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions solidaires dans le cadre de parrainages</i>	125 000
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par le SCI Clayrac en faveur du Crédit Coopératif</i>	443 406
<i>Caution solidaire sur emprunt souscrit par la SCI Clayrac en faveur d'OSEO</i>	371 770
<i>Avals et cautions</i>	940 176
<i>Engagements en matière de pensions</i>	163 442
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer</i>	124 990
<i>Nantissement du fonds de commerce Drive</i>	99 730
<i>Autres engagements donnés</i>	224 720
Total	1 328 339
<i>Dont concernant</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	815 176
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	99 730

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Cautions solidaires en faveur de la banque Edel sur découvert à hauteur de 1 200 K€</i>	1 117 101
<i>Cautions solidaires en faveur de la banque Edel sur emprunts</i>	1 096 364
<i>Avals et cautions</i>	2 213 465
<i>Nantissements du fonds de commerce en faveur de la banque Edel sur emprunts de 1 205 K€</i>	1 096 364
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur du Crédit Coopératif sur emprunt de 490 K€</i>	194 261
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur de la banque Edel sur découvert à hauteur de 1 200 K€</i>	1 117 101
<i>Nantissements du fonds de commerce en faveur de la BECM Toulouse sur emprunts de 1 320 K€</i>	1 180 724
<i>Nantissement du fonds de commerce en faveur de la BECM Toulouse sur découvert à hauteur de 200 K€</i>	199 709
<i>Autres engagements reçus</i>	3 788 160
Total	6 001 625
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	5 520 507
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	3 788 160

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 163 442 euros

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des commerces à prédominance alimentaire.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les indemnités de fin de carrières sont estimées sur la base d'un départ volontaire.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.45 %
- Croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans (départ à taux plein)
- Table de mortalité : INSEE 2017
- Taux de charges sociales : 45 %.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.